



AVIS DE VENTE PAR APPEL D'OFFRES DE PRIX

⌘ VEHICULES AUTOMOBILES ⌘

VENTE N° 08/2015 (Bureau d'Ed-Dakhla)

L'Ordonnateur des douanes et impôts indirects à Ed-Dakhla porte à la connaissance des enchérisseurs que son service recevra, par **appel d'offres**, jusqu'au **10/12/2015 à 16heures 30mn**, date limite de réception des offres émanant des enchérisseurs, les offres de prix relatives à la vente, **en lots distincts**, de 41 véhicules saisis devenus propriété de l'Administration et destinés pour la **circulation** (I) (Voir **ANNEXE 1** ci-joint).

L'ouverture des plis aura lieu le 11/12/2015 au bureau de l'ordonnateur à Ed-Dakhla. Les véhicules sont visibles dans le parking du service des douanes au boulevard Al Walaa à Ed-Dakhla, pendant les jours d'ouverture des bureaux où ils peuvent être visités sous la conduite du magasinier du 01 au 08 Décembre 2015 à partir de 09 heure (Visite guidée).

Les offres reçues par cet ordonnancement après l'ouverture des plis (prévue pour le 11/12/2015) ne seront pas prises en considération.

Conditions de la vente :

- Les offres seront faites sur document Offre de Prix (**ANNEXE 4**) et envoyées par courrier postal ou déposées au Bureau d'Ordre de l'Ordonnancement d'Ed-Dakhla, contre décharge, comprenant deux plis fermés distincts :
 - ❖ Le premier plis comportant **la caution** ou le document en tenant lieu (**ANNEXE 2**), avec photocopie certifiée conforme à l'original de la carte d'identité nationale ou de toute autre pièce officielle avec référence à l'appel d'offres concerné et la mention " Cautionnement " à transcrire sur le dos du pli.
 - ❖ Le second contenant la soumission engagement irrévocable d'achat (**ANNEXE 3**) et le document de l'offre de prix (**ANNEXE 4**) avec les mêmes références que dessus et la mention " soumission- engagement ".
- Les offres seront adressées à l'Ordonnateur des Douanes d'Ed-Dakhla au, Boulevard Al Walaa, Ed-Dakhla sous enveloppe comportant référence à l'appel d'offres et au(x) lot(s) intéressé(s) avec mention "**à n'ouvrir qu'en commission**".
- Le cautionnement est détaillé sur l'état ci-joint.
- L'ouverture des plis aura lieu **en commission** et en **séance non publique** conformément à la réglementation en vigueur.
- Les offres ne comportant pas le cautionnement seront rejetées sans que soient ouvertes les soumissions correspondantes.
- Il sera dressé procès verbal des résultats de l'ouverture des plis et les lots concernés seront adjugés au plus offrant, si le prix proposé est jugé satisfaisant par la commission.
- Au cas où la meilleure offre serait faite par plusieurs enchérisseurs à la fois, ces derniers seront convoqués par la même commission au lieu, date, et heure qu'elle aura fixés pour une **enchère restreinte** à organiser aux conditions fixées pour les appels

d'offres restreints; et la vente finale sera consentie à l'enchérisseur le plus offrant retenu par la commission.

- Aucune réclamation ne sera admise pour quelque cause que ce soit, notamment pour défaut de qualité.
- Les paiements sont effectués immédiatement après adjudication au comptant, ou par chèques certifiés.
- Les lots payés doivent être enlevés immédiatement.
- Nonobstant les frais de magasinage en vigueur, les marchandises adjudgées et non retirées demeurent aux risques des adjudicataires. Leur détérioration, altération ou déperdition ne peuvent donner lieu à dommages et intérêts quelle qu'en soit la cause.
- Les enchérisseurs peuvent prendre connaissance des caractéristiques et de l'état extérieur des véhicules à céder au bureau de l'Ordonnateur ou sur le site Internet de l'administration durant toute la période de l'appel d'offres.
- Les enlèvements sont effectués à la charge des acquéreurs.
- L'acquéreur doit accepter les contrôles ultérieurs effectués par les services douaniers.
- Toute cession à des tiers par l'acquéreur des articles doit obligatoirement être couverte par la délivrance d'une facture établie en bonne et due forme, tirée d'un facturier dont les souches doivent être conservées pour être présentées à toute réquisition du service des Douanes.

Pour plus de détails sur cette vente, consulter le portail web de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects à l'adresse ci-après:

<http://www.douane.gov.ma/web/guest/ventes-sur-appel-offres-prix>

L'Ordonnateur des Douanes et Impôts Indirects
D'Ed-Dakhla

Abdelmajid FERHI

**DETAIL DES LOTS DE VEHICULES A
CEDER POUR LA CIRCULATION**

ANNEXE 1

VENTE N°8/2015 (Bureau d'Ed-Dakhla)						
VEHICULES VALABLES POUR LA CIRCULATION						
Lot N°	Marque	Type	Date de MEC	Carburant	Montant départ	Montant caution
1	BMW	Série 1	01/01/2011	Diesel	180 000	18 000
2	MERCEDES	B200 CDI	07/01/2008	Diesel	110 000	11 000
3	MERCEDES	E 270 CDI	15/06/2004	Diesel	100 000	10 000
4	BMW	SERIE 5	02/08/1999	Essence	20 000	2 000
5	MERCEDES	500 CL	22/10/2003	Essence	50 000	5 000
6	ROVER	RANGE ROVER SPORT 3.0 TD	11/02/2010	Essence	180 000	18 000
7	MERCEDES	250	28/09/1988	Diesel	35 000	3 500
8	MERCEDES	FOURGON 312 D	1996	Diesel	100 000	10 000
9	MERCEDES	ML300CDI	29/04/2011	Diesel	170 000	17 000
10	AUDI	A5 Cabriolet	08/01/2010	Diesel	180 000	18 000
11	MERCEDES	CLASS A	06/06/2013	Diesel	180 000	18 000
12	MERCEDES	C 220 CDI	01/07/2006	Diesel	140 000	14 000
13	AUDI	A1	27/04/2013	Essence	110 000	11 000
14	PORSCHE	BOXSTER	28/05/1999	Essence	80 000	8 000
15	VOLKSWAGEN	GOLF 7	21/12/2012	Diesel	180 000	18 000
16	BMW	X6	23/09/2009	Diesel	180 000	18 000
17	SSANGYONG		18/02/1999	Diesel	50 000	5 000
18	AUDI	Q7 3.0 TDI AVUS	2006	Diesel	140 000	14 000
19	ROVER	RANGE ROVER	16/10/2013	Diesel	220 000	22 000
20	BMW	X 1	21/12/2013	Diesel	200 000	20 000
21	MERCEDES	C 220 CDI	06/12/2012	Diesel	190 000	19 000
22	MERCEDES	R 320 CDI	11/09/2008	Diesel	170 000	17 000
23	BMW	530 D	27/06/2011	Diesel	170 000	17 000
24	BMW	X5 3,0 D	30/11/2007	Diesel	150 000	15 000
25	BMW	X1	13/11/2013	Diesel	200 000	20 000

26	ROVER	FREELANDER	31/08/2005	Diesel	80 000	8 000
27	BMW	X 5	29/07/2008	Diesel	130 000	13 000
28	TOYOTA	HILUX	31/10/2002	Diesel	50 000	5 000
29	MERCEDES	CLA 45 AMG	12/04/2013	Essence	190 000	19 000
30	MERCEDES	S 350 CDI LIM	01/01/2014	Diesel	300 000	30 000
31	CITROEN	XARA	23/05/2001	Diesel	50 000	5 000
32	PORSCHE	CAYENNE	27/07/2005	Essence	80 000	8 000
33	NISSAN	JUKE	12/04/2011	Diesel	120 000	12 000
34	VOLVO		31/02/2008	Diesel	135 000	13 500
36	CITROEN	C5	17/04/2007	Diesel	70 000	7 000
37	MERCEDES	CL500	04/02/2009	Essence	130 000	13 000
38	NISSAN	TERRANO	12/04/2005	Diesel	80 000	8 000
39	MERCEDES	C220 CDI	10/05/2007	Diesel	160 000	16 000
40	TOYOTA	RAV 4	06/12/2007	Diesel	90 000	9 000
41	PEUGEOT	307	15/03/2006	Diesel	50 000	5 000
42	VOLKSWAGEN	GOLF PLUS 1.9 TDI	14/06/2007	Diesel	80 000	8 000

Montant de la caution = 10% du prix de départ



ANNEXE 2

BANQUE

CAUTION N° :

Nous soussignés Banquedont le siège social est àreprésentée par Messieursrespectivement (qualité)

Déclarons par le présent acte nous porter caution personnelle et solidaire de.....pour le montant du cautionnement provisoire concernant l'appel d'offre n° du pour l'achat du lot n° auprès de l' Administration des Douanes et Impôts Indirects à

Le présent cautionnement s'élève à la somme deDHdont le montant sera acquis au profit de l' Administration des Douanes et Impôts Indirects en cas de non respect par le soumissionnaire des clauses de l'engagement irrévocable d'achat qu'il a souscrit.

En outre, nous nous engageons à ne libérer le soumissionnaire de sa caution que sur présentation d'une mainlevée délivrée par l' Administration des Douanes et Impôts Indirects accompagnée de la présente attestation de caution.

Fait à Le

**Bon pour caution (mention à porter en manuscrit)
Cachet et Signatures.**



ANNEXE 3

Soumission Engagement irrévocable d'achat

Je soussigné :.....
Demeurant à
Titulaire de la pièce d'identité n°.....
Délivrée àleagissant : (1)
..... m'engage par la présente à :

- Acquérir auprès de l'ordonnateur liquidateur des douanes à Ed-Dakhla si mon offre est retenue à la suite de l'appel d'offres, le lot n° objet de l'appel d'offres n° 08/2015 du
- Verser une fois mon offre retenue, le montant y correspondant en espèces ou par chèque certifié au Receveur des douanes à Ed-Dakhla dans les deux jours ouvrables qui suivent la notification de la lettre du service des douanes.
- Prendre possession à mes frais les articles objet du lot sus-visé dans le jour non chômé qui suit le règlement de l'achat. A défaut d'exécution, et nonobstant les frais de magasinage retenus à ma charge, l'Administration peut disposer librement, à son profit, des articles objet du lot en question.
- Accepter les lots susvisés en l'état où ils se trouvent au moment de leur enlèvement par mes soins sans garantie aucune de la part de l'Administration et sans qu'aucune réclamation puisse être admise pour quelque cause que ce soit.
- Renoncer au profit de l'Administration des Douanes, en cas de non respect des dispositions qui précèdent au montant de DH : _____ objet de la caution provisoire n° _____ consentie en ma faveur par : _____ sans aucun recours de ma part pour quelque cause que ce soit.
- Accepter que les lots non enlevés dans le délai sus-visé demeurent à mes risques : leurs détérioration, altération ou déperdition ne peuvent donner lieu à dommages et intérêts quelle qu'en soit la cause.

Fait de bonne foi à Le.....

Signature légalisée.

- (1) - en mon nom propre.
- au nom de la société.....que je représente valablement en vertu des pouvoirs qui me sont conférés



ANNEXE 4

VENTE PAR APPEL D'OFFRES DE PRIX N° 008/2015 du 11/12/2015

OFFRE DE PRIX

Je soussigné

demeurant à

Carte d'Identité Nationale n°.....du délivrée à

Offre la somme de
(.....DH).....p

our l'achat du lotobjet de l'appel susvisé.

Fait à, le

Signature